

De nouveaux créneaux porteurs

• **Traitement des algues, transformation des déchets de poissons...**

• **Les blue-bonds pour drainer de nouveaux investissements**

AU moment où le Maroc s'apprête à revoir son modèle de développement, le CESE plaide pour la prise en compte des atouts de l'économie bleue. Le Conseil appelle à la mise en place d'une stratégie adaptée aux vocations régionales, déployée autour des secteurs traditionnels, comme la pêche, le tourisme ou encore les activités portuaires. Cela devrait s'accompagner du lancement de nouvelles activités comme les biotechnologies marines, la construction navale...

Pour les secteurs traditionnels, l'idée est de «restructurer les filières existantes, afin d'accompagner leur transition. Cela concerne notamment les aspects réglementaires, budgétaires ainsi que ceux de formation. Pour les nouvelles filières, l'objectif est d'en faire de véritables relais de croissance», selon le CESE. Cette instance insiste sur la nécessité «d'identifier et d'évaluer le potentiel des biotechnologies marines». Cela devrait passer par le renforcement des activités de R&D dans ce domaine. Parmi les créneaux porteurs identifiés: le traitement des algues pour extraction de l'agar-agar, utilisé dans le secteur alimentaire et dans l'industrie cosmétique. Certaines espèces d'algues disposent également d'un grand potentiel énergétique, est-il indiqué. Les déchets de poissons, notamment les écailles, offrent également des opportunités en matière de transformation pour les secteurs des suppléments alimentaires et des produits cosmétiques. Cela devrait s'accompagner du développement des infrastructures, comme les ports de débarquement, la flotte... Le Conseil appelle, par exemple, à encourager la création de clusters spécialisés dans la construction, la réparation et le démantèlement navals.

La réussite de cette orientation passe par l'attraction de plus d'investissements. Une feuille de route fiscale est nécessaire, selon le CESE, pour catalyser la transition vers une économie bleue. Après les green bonds, le Conseil plaide pour l'émission de blue bonds, adossés au portefeuille de projets de l'économie bleue.

La dimension territoriale sera également décisive pour réussir ce virage. Les régions et communes sont appelées à réaliser un inventaire des potentialités et actifs océaniques de leur espace mari-



La mise en place de clusters spécialisés dans la construction et la réparation navales est l'une des propositions du CESE pour améliorer les performances des activités maritimes et favoriser l'intégration du Maroc dans l'économie bleue au niveau mondial
(Ph. Bziouat)

time. La révision des programmes de développement régionaux et des plans d'action communaux devrait permettre d'intégrer de nouveaux projets liés aux secteurs de l'économie bleue, selon les recommandations du CESE. □

M.A.M.



Economie bleue

Un potentiel sous-exploité

►►►►

- Les activités de pêche dominent le secteur

- L'échec de la mise en marche des stations balnéaires plombent les activités de croisières et sports nautiques

- Les biotechnologies marines offrent de grandes opportunités

L'ÉCONOMIE bleue offre un énorme gisement de croissance économique. Pourtant, ce patrimoine reste encore sous-exploité. Pour l'instant, l'accent est mis particulièrement sur les aspects liés à la pêche maritime. Le développement de cette activité s'est confirmé lors du dernier salon Halieutis, qui s'est achevé il y a quelques jours. Les statistiques montrent l'évolution des filières de pêche. La production halieutique nationale a atteint 1,37 million de tonnes en 2018, soit 83% de l'objectif prévu par la stratégie Halieutis 2020. De son côté, le PIB du secteur, prenant en compte la pêche, l'aquaculture et l'industrie, a progressé en

moyenne de 10% par an durant la période 2007-2017. Les exportations sont également en hausse, avec 717.158 tonnes en 2017, en augmentation de 3,6% par rapport à l'année précédente. Aujourd'hui, le secteur de la pêche représente entre 1% et 2% du PIB, et génère près de 700.000 emplois directs et indirects. De son côté, l'aquaculture «n'a pas encore véritable-

ment décollé, en dépit d'un fort potentiel dans ce domaine». La stratégie Halieutis prévoit la production de 200.000 tonnes de produits aquacoles, pour un chiffre d'affaires de 5 milliards de DH. Néanmoins, au-delà de la pêche, le dernier rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE), sur l'économie bleue a mis l'accent sur une

série de métiers ou de filières émergents, encore sous-exploités. Le Conseil, présidé par Ahmed Réda Chami, a insisté sur la valeur ajoutée de certaines activités «telles que le gaz et le pétrole offshore, les sports nautiques... qui présentent un potentiel certain». Idem pour le secteur du tourisme, 2e contributeur au PIB national et l'un des principaux secteurs créateurs

CESE. Cette instance rappelle que «pour le pétrole et le gaz offshore, le Maroc dispose de 400.000 km² de bassins sédimentaires». Autre filière garantissant une grande valeur ajoutée: les biotechnologies marines. Surtout que le Maroc «dispose d'une grande richesse en biodiversité». Le marché de la biotechnologie marine est lié à plusieurs secteurs d'application, comme l'industrie pharmaceutique, les cosmétiques, la biotechnologie industrielle et les produits botaniques... Les activités de dessalement de l'eau de mer, qui peuvent offrir des solutions face aux menaces du stress hydrique, constituent également un domaine à investir, selon le CESE. «L'intégration de nouvelles technologies permettra d'optimiser les efforts d'investissement dans ce domaine», est-il indiqué.

Cependant, la réussite de cette orientation passe d'abord par un énorme travail en amont. «La recherche et l'innovation, la collecte et le traitement des données, ainsi que l'éducation, forment la matrice support de ces activités marchandes». D'où l'importance, également, de l'observation et du suivi des espaces maritimes, qui «présenteraient un appui essentiel aux politiques publiques». □

M.A.M.

Attention à la surexploitation!

Si le Maroc dispose d'une véritable richesse maritime, les activités d'exploitation du littoral exercent une pression environnementale accrue sur les espaces côtiers, selon le CESE. Le Conseil pointe particulièrement les risques liés à la pollution en plastique. D'où l'importance d'une mise en œuvre du Plan d'action national de la biodiversité. L'objectif est de «conserver, restaurer, valoriser et assurer une utilisation rationalisée de la diversité biologique». Actuellement, le Maroc dispose de 3 aires marines protégées. Celles-ci favorisent «la protection des habitats marins, la restauration des zones dégradées et le renforcement de la diversité biologique». □

ment décollé, en dépit d'un fort potentiel dans ce domaine». La stratégie Halieutis prévoit la production de 200.000 tonnes de produits aquacoles, pour un chiffre d'affaires de 5 milliards de DH.

Néanmoins, au-delà de la pêche, le dernier rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE), sur l'économie bleue a mis l'accent sur une

d'emplois. Pourtant, les difficultés liées à la mise en marche des stations balnéaires prévues par le Plan Azur ont eu un impact négatif sur certaines activités de l'économie bleue, qui offrent un grand potentiel de développement, à l'instar des croisières, des sports nautiques... Pour ce qui est des activités liées à l'énergie, celles-ci restent «encore sous-exploitées», selon le

La production halieutique en chiffres



- 1,37 million de tonnes de production halieutique en 2018
- 11,6 milliards de DH, la valeur de la production halieutique en 2017
- 717.158 tonnes de produits halieutiques exportés en 2017
- 9%, la part des produits halieutiques dans les exportations totales du Maroc

Top 5 des ports pour les débarquements en 2017

(en tonnes)



- Dakhla: 608.000 • Lâayoune: 372.000 • Agadir: 70.000 • Tan Tan: 60.000
- Boujdour: 49.000

Avec 1,37 million de tonnes l'année dernière, la production halieutique est en progression soutenue, permettant d'atteindre 83% de l'objectif prévu par la stratégie Halieutis à l'horizon 2020 (Ph. L'Economiste)

Source: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime